

Alex Langini

« Il faut que ce soit pittoresque »

En 1855, une loi autorise la construction d'un réseau de voies ferrées reliant le Grand-Duché aux pays voisins. Comme la ville de Luxembourg est une forteresse occupée et défendue par une garnison prussienne, la création d'une gare dans la capitale soulève de nombreux problèmes. Finalement, l'implantation de la station ferroviaire se fait sur le territoire de la commune de Hollerich. La liaison avec la ville est assurée à partir de 1861 par un viaduc appelé « Passerelle ». L'idée d'un pont au-dessus de la vallée de la Pétrusse avait surgi dès 1671, mais n'avait cependant jamais été réalisée.

Un autre événement capital pour le développement de la ville intervient en 1867, lorsqu'à Londres, une conférence internationale décide le démantèlement de la forteresse. Les travaux de démolition commencent assez rapidement après la signature du traité. Si jusque-là, la cité s'étendait sur une superficie de 22 hectares, son territoire s'accroît du jour au lendemain de 177 hectares. La question de l'aménagement des terrains libérés par la suppression des ouvrages militaires se pose immédiatement et exige des réponses rapides.

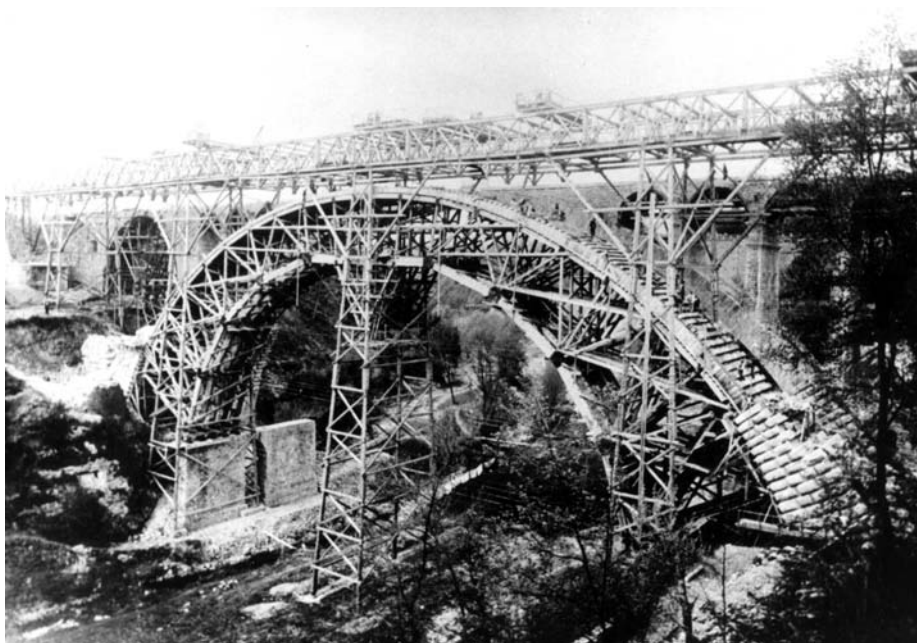
Les parcs

Des lois votées en 1868 et en 1874 autorisent l'Etat à procéder à la vente de parcelles destinées à être bâties. Dans une première phase, le plan d'extension de la ville prévoit uniquement l'aménagement des grandes percées, telles l'avenue Monterey ou l'avenue Emile Reuter. En 1871, le gouvernement fait appel au paysagiste et urbaniste français Edouard André, afin qu'il élabore un projet pour l'aménagement d'un parc public et de lotissements sur l'emplacement des fortifications côté ouest. Cette intervention vise à éviter la dévalorisation de l'habitat

existant ainsi que la chute des prix du terrain et à mettre en valeur les édifices à construire à la périphérie occidentale de la capitale. Le contact avec cet éminent architecte français, reconnu sur le plan international, s'est probablement fait par Tony Dutreux-Pescatore. Ce n'est certainement pas un hasard qu'Edouard André commence ses travaux par l'aménagement des alentours de la Fondation

Pescatore. Le jardin public, qui doit se déployer jusqu'à la vallée de la Pétrusse, est un parc paysager de 20 hectares traversé par plusieurs axes routiers. Chaque section forme une entité à part et fonctionne de façon indépendante. L'ensemble forme un écrin de verdure fermé qui s'ouvre directement sur la ville en un seul endroit : auprès du monument de la princesse Amélie. En

© Copyright inconnu



accord avec les directives du gouvernement, André travaille surtout avec des plantes indigènes. Le parc « Edmond-Joseph-Klein » est exclusivement réservé à la flore et à la faune du pays et revêt une fonction nettement didactique. Les travaux se prolongent jusqu'en 1879. Edouard André propose également des aménagements pour les vallées de la Pétrusse et de l'Alzette ainsi que pour les forts Thüngen et Olizy. Ces travaux sont en grande partie réalisés plus tard en collaboration avec René-Edouard André, fils du précédent.

Le pont

Les autorités politiques ne s'intéressent cependant pas seulement à l'emplacement des anciens bastions du front occidental. En 1894, Jean-Pierre Biermann présente un projet plus vaste, notamment pour l'axe Boulevard Royal - Pont-Gare. Après de nombreuses années de questionnements et d'hésitations, le gouvernement décide finalement de faire élever un deuxième pont au-dessus de la vallée de la Pétrusse, dans le prolongement du boulevard Royal. Un premier projet est élaboré en 1898 par l'ingénieur luxembourgeois Albert Rodange. Son plan, prévoyant l'usage du béton et de la pierre de taille, est soumis par le gouvernement au spécialiste français Paul Séjourné, qui propose quelques modifications : usage exclusif de la pierre, sauf pour le tablier, construction de deux arches parallèles d'une portée de 84,65 mètres, un record mondial à l'époque. L'ouvrage présente un aspect à

la fois monumental, élégant et léger. La réalisation de ce pont représente alors pour le Luxembourg une entreprise d'une envergure colossale. Les paroles que le grand-duc Adolphe prononce le 14 juillet 1900 lors du début officiel des travaux montrent que les autorités sont bien conscientes de la signification de cet ouvrage pour le développement de la ville. Il conclut son discours « en souhaitant que le pont dont nous posons aujourd'hui la première pierre dure aussi longtemps que l'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg et l'attachement de mon fidèle peuple ». L'ouvrage, entièrement réalisé en pierre du pays, est achevé en 1903.

L'urbanisme

Depuis 1888, Paul Eyschen est ministre d'Etat. De 1892 à 1896, il assure en même temps la direction générale des Travaux publics. Le fait qu'il intervient régulièrement dans ce domaine traduit incontestablement son intérêt pour l'aménagement de la capitale, qui s'efforce à cette époque de se donner une identité. La ville doit manifester la volonté d'indépendance et de souveraineté du pays. Comme le Luxembourg ne possède guère d'hommes de l'art en matière d'urbanisation, « nous nous adressons à ces spécialistes ». Notamment deux experts étrangers sont à mentionner : l'Allemand Josef Stübben et le Français Edouard André.

En 1901, Stübben fournit un plan pour le plateau Bourbon. Ce projet, tout

comme celui qu'il établit pour le quartier du Limpertsberg, n'est cependant guère pris en considération. En 1903, André se livre au même exercice, sans grand succès non plus, même si quelques-unes de ses recommandations se retrouvent dans le plan retenu en 1906 pour la partie du plateau Bourbon qui fait partie de la ville de Luxembourg.

Lorsqu'il s'agit d'établir les plans pour le bâtiment de la Caisse d'Epargne, le ministre d'Etat Paul Eyschen intervient de nouveau directement. Il évoque l'église Saint-Michel, qui met avec son clocher élancé incontestablement un accent dans le paysage urbain. Afin que le bâtiment de la banque puisse constituer un autre point fort, il devra avoir une tour, même si celle-ci n'a rien à voir avec la fonction de l'institution que l'édifice abrite. « ... il faut qu'avec les constructions ... on crée un paysage, il faut que ce soit pittoresque. » L'association « pont du château-clocher de Saint-Michel » est reproduite dans le binôme « pont Adolphe-tour de la Caisse d'Epargne ». La conception de Paul Eyschen s'impose et en 1910, les plans de Jean-Pierre Koenig pour l'établissement bancaire sont définitivement adoptés.

Notons encore que lors de la réalisation de ces projets, les autorités insistent fortement sur l'utilisation de la pierre du pays. Cette exigence ne s'explique pas seulement par des motifs économiques, elle vise également à assurer l'harmonie entre les édifices et le paysage environnant.

Bibliographie

Lorang Antoinette, *Plateau Bourbon und Avenue de la Liberté. Späthistoristische Architektur in Luxemburg (PSH CIII)*, Luxembourg, 1988.

Gilbert Pierre, *Luxembourg – La capitale et ses architectes*, Luxembourg, 1986.

Schoellen Marc, « Edouard André à Luxembourg : le parc et les promenades de la ville de Luxembourg », in : *Edouard André (1840-1911) : un paysagiste botaniste sur les chemins du monde*, sous la direction de F. André et de S. de Courtois, Besançon/Paris, 2001.

Thewes Guy, *Les gouvernements du Grand-Duché de Luxembourg depuis 1848*, Luxembourg, 2003.

Le ministre d'Etat Paul Eyschen à propos du bâtiment de la Caisse d'Epargne de l'Etat, en 1909 à la Chambre des députés:

« [...] La plus belle partie du paysage de la ville de Luxembourg, c'est évidemment l'église St. Michel que l'on voit quand on vient d'Eich, quand on passe p. ex. sur la partie du Verlorenkost et ainsi de suite, partout on voit cette église. Pourquoi ? C'est parce qu'elle se trouve sur un promontoire, exposée à tous les regards. Or, cet emplacement-ci se trouve dans une situation absolument analogue. Il est très important de savoir ce qu'on y construira, car si vous venez par l'ancien viaduc et que vous passez à côté sur le boulevard qui longe Ste. Sophie, si vous venez de Hollerich etc., partout vous voyez ce promontoire. La construction dont je viens de parler sera le pendant de celle de St. Michel, de sorte que, dans l'image de la ville, telle qu'elle se formera dans l'esprit de tous les étrangers, ce sera cet établissement-là qui frappera, parce que c'est là que passera le plus de monde, et comme c'est un promontoire, il faut que les deux grandes maisons que l'on y construira à côté des maisons d'habitation fassent impression ... Ici ... il faut qu'avec les constructions ... on crée un paysage, il faut que ce soit pittoresque. »

[Comptes rendus de la Chambre des députés [1909], S. 80]